

TITRE 2

Organisateur : SUD-Rail Champagne-Ardenne

Date : Du jeudi 5 décembre Au jeudi 5 décembre - 1 jour

Thème : TRAVAIL ET EMPLOI

Lieu : Local du Syndicat Champagne-Ardenne

Lors de cette formation, la réglementation du travail des agents sédentaires (titre 2) sera passée en revue afin que les stagiaires connaissent leurs droits et les devoirs de l'employeur.

Inscription

Vous devez contacter le référent formation de votre syndicat pour vous inscrire à ce stage.